ROZOY FLASH n° 150

Bulletin d'informations communales – **14 mars 2016**

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 26 février 2016

La séance du Conseil Municipal du 26 février, présidée par José FLUCHER, Maire, débute à 20h00, salle des délibérations de l'Hôtel de Ville.

Sont présents :
Nicolas FRICOTEAUX – Marie-Agnès MARCHAND – Sylvain POULAIN – Roger POTET – Lucienne BEKALAREK – Martine MAINGAINT – Patricia CARAQUIN – Xavier BOULANDE.

Absents excusés :
Jean-René DURTETTE – pouvoir à Patricia CARAQUIN
Dominique LECLERCQ – pouvoir à Sylvain POULAIN
Delphine LOUIS – pouvoir à José FLUCHER
Christelle BERNAILLE – pouvoir à Marie-Agnès MARCHAND
Olivier THOUANT – pouvoir à Xavier BOULANDE
Adeline MOINEUSE – pouvoir à Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance :
Marie-Agnès MARCHAND

ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE

- Syndicat d'Adduction d'Eau : rapport du délégataire exercice 2014,
- Contrat d'assurance risques statutaires,
- Renouvellement contrat CUI-CAE,
- Avenant mise à disposition du personnel au Syndicat du Secteur Scolaire du Collège,
- Convention de mise à disposition de locaux école primaire-collège
- Acceptation indemnités de sinistre maison médicale
- Vote de crédits d'investissements,
- Questions diverses.

Ajout à l'ordre du jour :

- Demandes de subventions DETR
- Demande de subvention restauration d'une peinture - collégiale St Laurent

DELIBERATIONS

Après avoir adopté le compte rendu de la séance précédente, le Conseil Municipal procède à l'examen de l'ordre du jour de la réunion.

SYNDICAT D'ADDUCTION D'EAU : RAPPORT DU DELEGATAIRE EXERCICE 2014

M. le Maire donne lecture au Conseil Municipal du rapport annuel de l'exercice 2014 sur le service d'eau potable émanant du Syndicat d'Adduction d'Eau de la région de ROZOY-SUR-SERRE, établi par VEOLIA EAU, délégataire.
Il en ressort une consommation d'eau constante :

Années	2014	2013	2012	2010
Consommation en m³	237 435	224 529	216 879	237 374

Toute personne le souhaitant peut consulter ce rapport en mairie.

CONTRAT D'ASSURANCE RISQUES STATUTAIRES

M. le Maire expose que, statutairement, pour tous leurs agents, les collectivités sont leur propre assureur en matière de prestations en espèce d'assurance maladie et de couverture sociale globale d'assurance d'accident du travail (maladie ordinaire, longue durée, maternité, accident et maladie professionnelle, décès…).

Les collectivités peuvent contracter une assurance couvrant ces risques.

Afin de réaliser des économies d'échelle, en termes de qualité de couverture et de primes d'assurance, les collectivités disposant de la faculté de confier au Centre de Gestion la négociation et la souscription d'un contrat collectif afin de mutualiser les coûts de ces risques**, il est décidé de confier au Centre de Gestion la négociation d'un contrat collectif** d'assurance garantissant les risques statutaires incombant aux collectivités pour le personnel IRCANTEC et CNRACL.

M. le Maire informe que le contrat, en cours depuis 4 ans, arrive à échéance. Il est décidé de demander au Centre de Gestion une nouvelle offre.

RENOUVELLEMENT CONTRAT CUI-CAE

Il est décidé de renouveler le contrat CUI-CAE de M. Eric LEMAIRE pour une durée de 1 an, à compter du 1er mars 2016, pour 24 heures par semaine.

AVENANT MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL AU SYNDICAT DU SECTEUR SCOLAIRE DU COLLEGE

M. le Maire est autorisé à signer l'avenant à la convention passée avec le Syndicat du Secteur Scolaire de ROZOY-SUR-SERRE, concernant la mise à disposition de Mme Monique DEPOIX, adjoint administratif principal 1ère classe, à compter du 1er janvier 2016 (1 heure hebdomadaire au lieu de 2).

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX ECOLE PRIMAIRE - COLLEGE

Compte tenu des travaux de rénovation dans des classes de l'école primaire, rue de Sedan, le collège accepte de mettre à disposition des locaux pour accueillir les élèves.

Le Conseil Municipal autorise donc M. le Maire à signer la convention de mise à disposition de locaux du collège pour les besoins de l'école primaire.

ACCEPTATION INDEMNITES DE SINISTRE MAISON MEDICALE

Le Conseil Municipal accepte, d'une part, l'indemnité de sinistre d'un montant de 262 €, versée par la MAAF Assurances SA de NIORT, assureur du responsable d'un vitrage cassé à la maison médicale et, d'autre part, l'indemnité de 452 € versée par le responsable et correspondant à la franchise appliquée par la MAAF Assurances.

VOTE DE CREDITS D'INVESTISSEMENT

Des travaux urgents (bâtiments communaux et voirie) doivent être réalisés avant le vote du budget qui devrait avoir lieu courant avril. Par conséquent, il est décidé d'ouvrir les crédits d'investissement nécessaires.

DEMANDES DE SUBVENTION D.E.T.R. (DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX)

Des demandes de subvention, au meilleur taux possible, sont sollicitées auprès de l'Etat dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.) :

- Rénovation de la toiture de l'école rue de Sedan
- Abords de la maison médicale
- Rénovation de la toiture de bâtiments pour activités périscolaires

DEMANDE DE SUBVENTION RESTAURATION D'UNE PEINTURE-COLLEGIALE SAINT LAURENT

Le Conseil Départemental est sollicité pour une subvention correspondant à 50% des travaux de restauration d'un tableau « L'Annonciation ».

Le montant du devis est de 1600 € HT.

Les 50% restants seraient pris en charge par l'association « Les Amis de ROZOY et de sa Collégiale ».

QUESTIONS DIVERSES

JARDINS FONTAINE D'ANTOGNE

Jusqu'à présent, les bénéficiaires de jardins communaux, souhaitant en disposer chaque nouvelle année, devaient venir s'inscrire en mairie.

Il est décidé de mettre en place une convention de mise à disposition pour tous ces bénéficiaires.

SECRETARIAT DE MAIRIE

RAPPEL : Nous informons la population que le secrétariat de mairie est fermé au public le jeudi.

Après avoir programmé plusieurs réunions de commissions, M. le Maire propose un tour de table :
Marie-Agnès MARCHAND demande si notre Communauté de Communes « les Portes de la Thiérache » va être rattachée. M. le Maire répond qu'elle va rester en l'état et qu'elle n'est pas soumise à l'obligation de se regrouper avec d'autres collectivités.
Lucienne BEKALAREK informe de la fin de la campagne d'hiver des Restos du Cœur.
Une campagne "d'été" va avoir lieu de fin avril à fin octobre pour les personnes ayant très peu ou pas de revenus.
Elle remercie les employés municipaux pour les travaux effectués au local des Restos.
Elle évoque également l'état déplorable du revêtement de la rue de Cernival. Des devis vont être sollicités.
Roger POTET intervient au sujet de la citerne des pompiers se trouvant dans cette rue et qu'il convient sans doute de réhabiliter.
Sylvain POULAIN informe qu'il a été sollicité par un forain pour l'installation d'un nouveau manège pour la fête.
Xavier BOULANDE évoque 2 manifestations à venir, organisées conjointement par « Les Amis de PARFONDEVAL et de ses environs » et « T.A.C.T. » :

- les 16 et 17 avril prochain : journée nationale de l'attelage. Une vingtaine d'attelages fera une étape à ROZOY le samedi après-midi vers 16h30. Le dimanche, sur le site de GRANDRIEUX, grande fête sur le cheval avec des épreuves de maniabilité d'attelage.
- Le 14 mai, dans le cadre de la montée historique de LAON, environ 700 voitures feront étape à PARFONDEVAL entre 10h et 15h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.

Informations générales

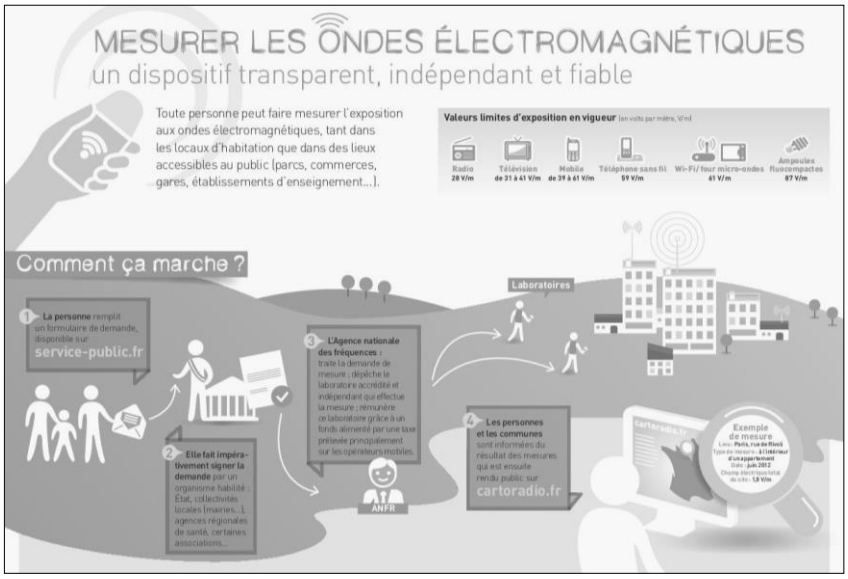

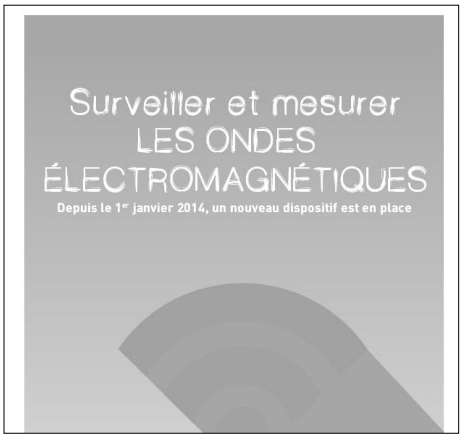

Depuis le 1er janvier 2014, l'Agence nationale des fréquences (ANFR), établissement public de l'Etat, gère un nouveau dispositif national de surveillance des mesures de l'exposition du public aux ondes radiofréquences.

Cette procédure à caractère permanent relève du service public et permet à chacun de faire mesurer **gratuitement le niveau d'exposition aux ondes électromagnétiques**, tant dans les locaux d'habitation que dans des lieux accessibles au public (parcs, commerces, gares, établissements d'enseignement…).

Des informations complémentaires sont disponibles sur le site de l'ANFR :
www.cartoradio.fr/cartoradio/web:html/mesures

Le formulaire CERFA « Demande de mesure d'exposition aux champs électromagnétiques » accessible sur :
www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15003.do

Chaque demande doit être impérativement signée par un organisme habilité : collectivités locales (notamment les mairies), agences régionales de santé, certaines associations…

La procédure :
- Remplir l'imprimé CERFA à l'aide de la notice explicative
- Déposer votre document en mairie pour signature
- La mairie transmet les demandes à l'Agence Nationale des Fréquences
- L'Agence Nationale des Fréquences mandate un laboratoire agréé pour effectuer la mesure

Prochaines séances de Cinéma – salle des fêtes de ROZOY

Vendredi 15 avril 14h00
ZOOTOPIE

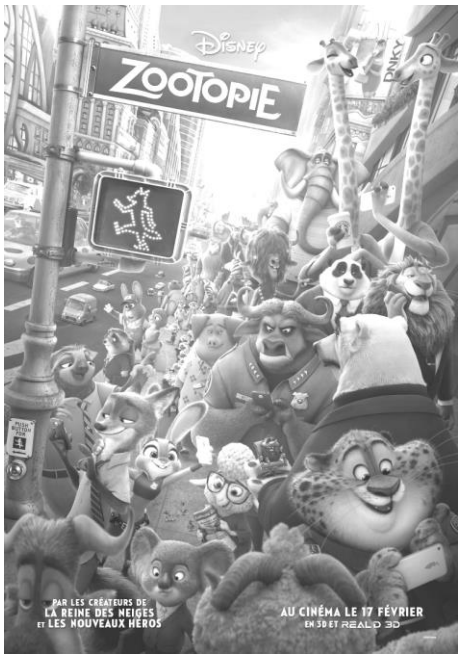

Synopsis

A partir de 6 ans – 1h48mn - film d'animation américain

ZOOTOPIA est une ville qui ne ressemble à aucune autre : seuls les animaux y habitent ! On y trouve des quartiers résidentiels élégants comme le très chic Sahara Square, et d'autres moins hospitaliers comme le glacial Tundratown. Dans cette incroyable métropole, chaque espèce animale cohabite avec les autres. Qu'on soit un immense éléphant ou une minuscule souris, tout le monde a sa place à ZOOTOPIA ! Lorsque Judy Hopps fait son entrée dans la police, elle découvre qu'il est bien difficile de s'imposer chez les gros durs en uniforme, surtout quand on est une adorable lapine. Bien décidée à faire ses preuves, Judy s'attaque à une épineuse affaire, même si cela l'oblige à faire équipe avec Nick Wilde, un renard à la langue bien pendue et véritable virtuose de l'arnaque …

Tarifs

Normal : 5,50 €

Réduit : 3,50 €

Jeudi 28 avril 20h00
LA VACHE

Synopsis

Film franco-marocain – 1h31mn - avec Fatsah Bouyahmed, Lambert Wilson, Jamel Debbouze

Fatah, petit paysan algérien n'a d'yeux que pour sa vache Jacqueline, qu'il rêve d'emmener à PARIS, au salon de l'Agriculture. Lorsqu'il reçoit la précieuse invitation devant tout son village ébahi, lui qui n'a jamais quitté sa campagne, prend le bateau direction Marseille pour traverser toute la France à pied, direction Porte de Versailles. L'occasion pour Fatah et Jacqueline d'aller de rencontres en surprises et de vivre une aventure humaine faite de grands moments d'entraide et de fous rires. Un voyage inattendu et plein de tendresse dans la France d'aujourd'hui.

Noms et n° de téléphone des professionnels de santé de ROZOY SUR SERRE

Professions	Noms	Tél Fixe	Tél mobile
Médecin	DEBALLON Aymeric	03.23.98.50.08	
Orthophoniste	CHATEAUNEUF Amal	03.64.15.42.07	06.03.41.21.61
Orthophoniste	FERMINE Anne-Laure		06.61.66.96.83
Podologue	CANON Claire		06.81.36.17.34
Infirmier	MARTIN Tony		06.47.74.87.37
Infirmière	LECLERCQ Nathalie	03.23.98.57.00	
Infirmière	ADAM Aurélie	03.10.43.50.85	06.70.13.84.15
Infirmière	LOMBART Karine	03.23.58.30.93	
Psychologue	MERESSE Emilie		06.86.54.96.13
Kinésithérapeute	CHOLLEY Lauriane		06.13.47.90.14
Dentiste	NASRALLAH Firas	03.23.97.13.87	06.37.62.90.06
Pharmacie	BOCQUET Dominique	03.23.98.50.51	